

# CONGRÈS NATIONAL LIBÉRAL DE 2021

## PROCESSUS OUVERT D'ÉLABORATION DES POLITIQUES

**RÉSOLUTIONS DU VOTE SUR LES  
RÉSOLUTIONS PRIORITAIRES**



# CONGRÈS NATIONAL LIBÉRAL DE 2021

## PROCESSUS OUVERT D'ÉLABORATION DES POLITIQUES

### Résolutions du vote sur les résolutions prioritaires

FAIRE AVANCER PLUS RAPIDEMENT LE CANADA  
ET LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES SUR  
LA MÊME VOIE (#3377) **PAGE 2**

SOINS DE LONGUE DURÉE (#3376) **PAGE 3**

REVENU UNIVERSEL DE BASE POUR  
LES CANADIENS (#3374) **PAGE 4**

DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE  
DE L'OUEST (#3372) **PAGE 5**

LE CANADA EN TANT QUE SUPERPUISSANCE  
AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE (#3371) **PAGE 6**

UNE RELANCE ÉCONOMIQUE VERTE (#3343) **PAGE 7**

REMBOURSEMENTS FISCAUX ET MESURES  
INCITATIVES POUR LES INITIATIVES DE  
LOGEMENT ABORDABLE (#3312) **PAGE 8**

AVANCÉES EN TERMES DE PRÉVENTION DE  
LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE SEXE (VFS)  
DANS LES ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES  
(EEPS) (#3258) **PAGE 9**

TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ DANS  
LES RÉGIONS RURALES DU CANADA (#3245) **PAGE 10**

SÉCURITÉ DU LOGEMENT DES  
AUTOCHTONES (#3212) **PAGE 11**

MAINTIEN DES FEMMES MATURES SUR  
LE TRAVAIL (#3186) **PAGE 12**

POLITIQUE NATIONALE INTÉGRÉE  
SUR L'ITINÉRANCE (#3176) **PAGE 13**

MISE EN PLACE D'UN RÉGIME NATIONAL UNIVERSEL  
D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS (#3123) **PAGE 14**

EFFETS DE L'IMMIGRATION SUR LE MARCHÉ  
DE L'IMMOBILIER (#3112) **PAGE 15**

RELANCE DE L'ÉCONOMIE À LA SUITE DE  
LA PANDÉMIE (#3109) **PAGE 16**

SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT  
ALIMENTAIRE (#3106) **PAGE 17**

AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE  
INTERNET (#3103) **PAGE 18**

PROTÉGER LES LANCEURS D'ALERTE CONTRE  
LES REPRÉSAILLES (#3100) **PAGE 19**

NOUVEL ACCORD VERT DU CANADA (#3081) **PAGE 20**

METTRE FIN AU RACISME SYSTÉMIQUE DANS LES  
SERVICES DE POLICE, LE SYSTÈME DE JUSTICE ET LE  
SYSTÈME CORRECTIONNEL DU CANADA (#3078) **PAGE 21**

DISPOSITIONS PLUS STRICTES POUR PROTÉGER  
LES PENSIONS DES EMPLOYÉS EN CAS DE  
FAILLITE DE L'EMPLOYEUR (#3051) **PAGE 22**

LOGEMENTS LOCATIFS ABORDABLES POUR  
LES AÎNÉS VULNÉRABLES (#3045) **PAGE 23**

L'AVENIR SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET  
ENVIRONNEMENTAL (#3037) **PAGE 24**

PLUS D'ARGENT DANS LES POCHESES DES  
AÎNÉS (#3031) **PAGE 25**

REMÉDIER A L'INÉGALITÉ DES FORTUNES PAR  
LE BIAIS DE LA FISCALITÉ (#3023) **PAGE 26**

REVENU GARANTI POUR LES FAMILLES AUX  
PRISES AVEC UNE INCAPACITÉ (#3005) **PAGE 27**

ANNULATION DES PRÊTS ÉTUDIANTS EN  
ÉCHANGE DE TRAVAIL BÉNÉVOLE (#2997) **PAGE 28**

ABORDER LES OBSTACLES SYSTÉMIQUES :  
DIVERSITÉ ET INCLUSION (#2991) **PAGE 29**

RÉSEAU ÉLECTRIQUE INTERPROVINCIAL (#2969) **PAGE 30**

PROMOTION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE  
DE REMPLACEMENT (#2968) **PAGE 31**

# FAIRE AVANCER PLUS RAPIDEMENT LE CANADA ET LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES SUR LA MÊME VOIE (#3377)

**Attendu qu'**en créant des corridors destinés au transport de passagers et à l'infrastructure ferroviaire régionale à grande vitesse, les communautés autochtones éloignées et accessibles par avion seulement pourront être reliées au reste du Canada, et les Canadiens pourront se déplacer rapidement en empruntant les corridors les plus peuplés du pays;

**Attendu que** l'appel à la justice 4.8 sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées incite le gouvernement à financer des réseaux de transport en commun sécuritaires, à pallier le manque de réseaux de transport commercial et à mettre en place des mesures d'adaptation spéciales pour les communautés éloignées et les communautés du Nord, qui sont seulement accessibles par avion;

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à adopter le projet de loi C-577 soumis précédemment et à élaborer une stratégie nationale accélérée de transport ferroviaire qui finaliserait les évaluations environnementales en Ontario et les commencerait dans le reste du Canada, et à engager la prestation de services de transport ferroviaire à grande vitesse au cours des trois prochaines années;

**Il est en outre résolu que** la stratégie nationale accélérée de transport ferroviaire intègre une stratégie nationale de transport ferroviaire interurbain et régional qui engage des fonds pour la construction, d'ici 2025, de projets de transport ferroviaire interurbain et régional afin de relier les communautés éloignées et accessibles par avion seulement aux grands centres urbains canadiens;

**Il est en outre résolu qu'**une stratégie nationale sur les infrastructures des régions nordiques et éloignées soit mise en place en collaboration avec les gouvernements autochtones, provinciaux et territoriaux pour construire des routes, des ports en eaux profondes, des systèmes de production d'énergie propre et renouvelable et des réseaux de fibre optique dans les régions rurales et éloignées du pays tout en finançant de nouvelles propositions destinées au Nord par l'entremise de la Banque de l'infrastructure du Canada;

**Il est en outre résolu que** la stratégie sur les infrastructures comprenne le développement du port de Churchill, dont l'amélioration du port, du déglacage et du soutien de la Garde côtière dans les voies navigables, l'augmentation de la présence militaire et le réapprovisionnement de produits de ravitaillement par bateau dans la partie ouest du Nunavut via le port de Churchill.

## **Commission des peuples autochtones**

### **PLC Manitoba**

### **PLC Territoires du Nord-Ouest**

## SOINS DE LONGUE DURÉE (#3376)

**Attendu que** la vaste majorité des décès liés à la COVID-19 sont survenus dans des établissements de soins de longue durée, le Canada affichant ainsi l'un des pires bilans au monde en ce qui a trait au nombre de décès liés à la COVID-19 dans ce type d'établissements;

**Attendu que** les centres de soins de longue durée, où des cas de négligence ont été observés, sont les lieux où la vaste majorité des décès dus à la COVID-19 se sont produits, ce qui place le Canada en tête de liste parmi les pays dont le bilan des victimes de la COVID-19 placées dans ce type d'établissements est le plus lourd;

**Attendu que** les Forces armées canadiennes, appelées en renfort pour fournir des soins adéquats lors de l'Opération LASER, ont publié un rapport décrivant des conditions totalement inacceptables et horribles, un état de préparation déficient pour faire face à une pandémie, des lacunes importantes dans les installations et une incohérence dans les normes en matière de traitements;

**Attendu que**, même si les soins de longue durée sont principalement une responsabilité provinciale, nous devons travailler ensemble pour nous assurer de l'uniformité et de la qualité des soins offerts partout au Canada, lesquels doivent être axés sur la personne, les Canadiens vulnérables ayant le droit de vivre dans la dignité, quel que soit leur revenu ou leur lieu de vie.

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que divers intervenants afin d'établir et de mettre en oeuvre des normes nationales s'appliquant à tous les centres de soins de longue durée.

**Il est en outre résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à collaborer avec les gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi que divers intervenants pour s'assurer que les normes nationales abordent les aspects suivants :

- soins axés sur la personne, accommodements, main-d'oeuvre suffisante, qualifications et rémunération;
- délivrance de permis, entretien des installations;
- transparence et responsabilité à l'égard du public par le biais d'inspections aléatoires et de rapports publics annuels.

**Il est en outre résolu que** de nouvelles lois fédérales soient adoptées dans le but de faire des soins de longue durée un service assuré et adéquatement financé, ce financement étant conditionnel à la transparence, au respect des normes nationales et à la responsabilité à l'égard du public par le biais d'inspections aléatoires et de rapports annuels.

**PLC (Colombie-Britannique)**

**PLC (Nouvelle-Écosse)**

**Commission des aînés libéraux**

**Caucus libéral**

## REVENU UNIVERSEL DE BASE POUR LES CANADIENS (#3374)

**Attendu que** le gouvernement du Canada s'est engagé à réduire la pauvreté de 50 % d'ici 2030 grâce à la Stratégie de réduction de la pauvreté;

**Attendu que** l'économie telle que nous la connaissons change rapidement : l'intelligence artificielle et l'automatisation accentueront la précarité du travail et créeront une nouvelle normalité où la plupart des gens devront changer de carrière plusieurs fois pendant leur vie active;

**Attendu que** les Canadiens à revenus faibles ou modestes sont les plus susceptibles de connaître des bouleversements dans leur carrière à cause de l'automatisation due à l'intelligence artificielle, selon un rapport publié par le Centre canadien de politiques alternatives (CCPA);

**Attendu qu'il** existe des preuves selon lesquelles les personnes qui bénéficient d'un revenu universel de base sont plus susceptibles de reprendre leurs études ou d'ouvrir une petite entreprise;

**Attendu que** le revenu universel de base réduit la bureaucratie : lorsque la couverture est inconditionnelle, il est beaucoup plus simple de déterminer les personnes qui sont admissibles et le coût de la gestion des prestations s'en trouve grandement réduit;

**Attendu que** 8,7 % des Canadiens vivent sous le seuil de pauvreté, que la part des Canadiens figurant dans les 40 % les plus pauvres est de 20 %, et que le revenu universel de base veillera à ce que les communautés à risque (y compris les peuples autochtones) se sentent financièrement en sécurité;

**Attendu que** le revenu universel de base augmenterait le pouvoir de négociation des travailleurs puisqu'un revenu inconditionnel garanti fournit un levier pour refuser les salaires de misère et les conditions de travail dégradantes.

**Il est résolu que**, par le biais d'un processus de consultation intersectionnelle avec des intervenants et les partis politiques, le gouvernement du Canada instaure un revenu universel de base pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes.

**Il est en outre résolu que**, compte tenu du succès qu'a connu le programme de la PCU, un revenu universel de base aiderait les aînés et les Canadiens à faible revenu à maintenir un niveau de vie adéquat, quelle que soit leur situation professionnelle.

**Jeunes libéraux du Canada**  
**Parti libéral du Canada (Ontario)**

## DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST (#3372)

**Attendu que** l'Ouest est une région unique du Canada qui a été touchée de manière disproportionnée par la pandémie de COVID-19 en raison d'une économie qui dépend fortement des secteurs des ressources naturelles, du tourisme et de l'agriculture;

**Attendu que** la Colombie-Britannique et les Prairies ont des économies sensiblement différentes;

**Attendu que** les Canadiens de l'Ouest souhaitent vivement travailler ensemble pour trouver des solutions régionales aux défis économiques, sociaux et environnementaux du 21<sup>e</sup> siècle et du monde après la COVID-19;

**Attendu que** les Canadiens de l'Ouest souhaitent que leur région joue un rôle plus important dans la construction d'une économie et d'une société futures qui soient plus justes, plus écologiques et plus prospères pour tous les Canadiens;

**Attendu que** le ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest (DEO) possède une connaissance approfondie de l'économie régionale de l'Ouest grâce à ses bureaux locaux situés dans les quatre provinces de l'Ouest, qui sont facilement accessibles aux citoyens et aux entreprises locales;

**Attendu que** DEO a fait ses preuves en tant que coordonnateur et facilitateur de programmes gouvernementaux pour un large éventail de ministères fédéraux afin de favoriser la diversification économique à l'échelle régionale et locale;

**Attendu que** DEO est en mesure de résoudre des problèmes économiques, environnementaux et sociaux locaux grâce à sa capacité à travailler avec les gouvernements, les entreprises, les peuples autochtones et les communautés.

### **Il est résolu que :**

- DEO, en tant qu'organisme gouvernemental clé, joue un rôle de premier plan dans la coordination et dans la mise en oeuvre de la reprise économique dans la région de l'Ouest;
- DEO reçoive un montant équitable de financement qui corresponde au moins à la moyenne des montants par habitant distribués aux autres agences de développement régional du Canada;
- le gouvernement du Canada s'engage à créer une agence de développement régional autonome pour la Colombie-Britannique, et que les deux agences qui seront créées soient dotées de ressources et d'un budget appropriés afin de remplir un mandat régional audacieux.

### **Caucus libéral**

## LE CANADA EN TANT QUE SUPERPUISSANCE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE (#3371)

**Attendu qu'**il est estimé que la population mondiale sera de plus de 10 milliards d'habitants d'ici 2050 et que les cultures nécessaires pour nourrir une population croissante pourraient devoir doubler;

**Attendu que** les industries agricoles et agroalimentaires du Canada représentent une activité économique de 111,9 milliards de dollars, soit environ 6,7 % du PIB national, et qu'elles emploient un Canadien sur huit, ce qui équivaut à 2,3 millions d'emplois;

**Attendu que** le rapport Barton a souligné les possibilités qui s'offrent au Canada de se positionner en tant que superpuissance agricole, en stimulant le potentiel économique des communautés rurales;

**Attendu que** la pandémie de COVID-19 a mis en relief l'importance de l'approvisionnement alimentaire national et du soutien aux producteurs agricoles canadiens;

**Attendu que** le Canada peut prolonger sa saison de croissance en soutenant l'infrastructure des serres, augmentant ainsi la quantité d'aliments locaux disponibles pendant les mois d'hiver;

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada demande instamment au gouvernement du Canada d'élaborer une série de politiques visant à veiller à ce que le Canada se positionne comme une superpuissance agricole après l'arrêt de la pandémie de COVID-19, en :

- se concentrant sur les investissements visant à soutenir la capacité agroalimentaire régionale, y compris l'allongement des saisons de croissance;
- renforçant l'investissement dans la recherche et l'innovation afin de garantir la compétitivité des producteurs canadiens à l'échelle mondiale;
- augmentant les exportations agricoles en pourcentage du PIB;
- travaillant avec l'industrie pour contribuer à la transition vers une économie à faible émission de carbone.

**Il est en outre résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à consulter les provinces, les territoires, les Premières Nations et tous les autres intervenants pertinents afin de positionner le Canada comme une superpuissance agricole.

### Caucus libéral

## UNE RELANCE ÉCONOMIQUE VERTE (#3343)

**Attendu que** le dioxyde de carbone émis par l'utilisation de combustibles fossiles contribue au réchauffement climatique et qu'il est répertorié en tant que substance toxique dans la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* (1999);

**Attendu que** la participation du gouvernement canadien dans l'industrie pétrolière contribue à l'émission de dioxyde de carbone;

**Attendu que** la ministre de l'Environnement du Canada a déposé une motion en date du 14 mai 2019 qui reconnaît l'urgence climatique;

**Attendu que** de tels engagements ne sont pas conformes aux engagements pris par le Canada dans le cadre de l'Accord de Paris sur le climat et qu'ils vont à l'encontre d'une solution se voulant en adéquation avec la reconnaissance d'un état d'urgence climatique;

**Attendu que** dans le contexte de la pandémie à la COVID-19, la volatilité du marché pétrolier prouve que la rentabilité des investissements dans ce secteur est sans garantie;

**Attendu que** la récession frappant le pays engendre un besoin d'investissement de la part du gouvernement canadien afin de relancer les marchés boursiers et les emplois à long terme et représente une rare et unique opportunité pour changer l'orientation économique nationale;

**Il est résolu que** le gouvernement canadien présente un plan de relance économique axé sur la transition économique écologique nécessaire à la pérennité de la planète et qui promeut l'investissement dans des projets d'infrastructures écologique et le désinvestissement dans l'industrie pétrolière.

**Il est en outre résolu que** des projets de construction de centrales électriques utilisant les énergies renouvelables soient inclus dans un tel plan de relance économique, au même titre que des investissements dans la recherche et l'innovation et en matière de transport écologique.

**Jeunes libéraux du Canada**



## REMBOURSEMENTS FISCAUX ET MESURES INCITATIVES POUR LES INITIATIVES DE LOGEMENT ABORDABLE (#3312)

**Attendu que** l'accès à un logement abordable est essentiel pour la santé, la sûreté et la sécurité des Canadiennes et des Canadiens;

**Attendu que** les mesures de soutien et d'amélioration du financement pour les initiatives de logement abordable au Canada ont démarré, mais certains projets initialement prévus sont interrompus faute de communication entre les paliers fédéral, provincial et municipal;

**Attendu que** certains frais voilés – frais de raccordement, taxes, etc. – ont fini par alourdir les budgets de projets et par causer des ratés dans le financement à l'achèvement de projets;

**Attendu que** de nouveaux projets de construction de logements abordables se trouvent toujours devant d'importants obstacles et retards du côté des allocations de financement;

**Attendu que** certains intervenants sont d'avis que des remises seraient la meilleure solution, laquelle aurait pu favoriser ou favorisera davantage l'achèvement de leurs projets respectifs.

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada pressera le gouvernement du Canada d'adopter des mesures d'allègement fiscal pour la construction, la création ou la rénovation de logements abordables afin d'accélérer la réalisation des projets, ces mesures comprenant notamment ce qui suit :

- Remise fiscale fédérale pour les matériaux de construction destinés à un nouveau projet ou encore à la rénovation ou la modernisation d'un bâtiment existant;
- Simplification du processus de financement entre les ordres de gouvernement fédéral, provincial et municipal, de sorte que tous les frais soient connus dès le départ et puissent être calculés dans les budgets des projets, ce qui éliminera ces problèmes;
- Augmentation des allocations de financement couvrant les frais des services municipaux associés à l'étape de démarrage des projets.

Parti libéral du Canada - Nouvelle-Écosse

# AVANCÉES EN TERMES DE PRÉVENTION DE LA VIOLENCE FONDÉE SUR LE SEXE (VFS) DANS LES ÉTABLISSEMENTS POSTSECONDAIRES (EEPS) (#3258)

## Attendu que

- Les données sur la VFS dans les EEPS sont une ressource indispensable pour les preneurs de décisions du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et des établissements, ainsi que pour les étudiants qui suivent actuellement des cours ou les suivront prochainement et leurs familles;
- Au Canada, la prévention de la VFS dans les EEPS doit inclure tous les paliers de gouvernement et le gouvernement fédéral finance et chapeaute un « Cadre pour prévenir et contrer la VFS dans les établissements d'enseignement postsecondaire »;
- La disponibilité et la qualité des données sur la VFS à l'encontre des étudiants varient considérablement dans ce pays et dépendent de la divulgation volontaire par des établissements disposés à prendre des risques;
- Les efforts intergouvernementaux de prévention de la VFS dans les EEPS nécessitent des données normalisées et comparables entre elles de façon à améliorer notablement la sécurité des femmes et des populations touchées de manière disproportionnée par la violence sexualisée, comme les personnes LGBTQ2+, les personnes handicapées, les Autochtones et les personnes de couleur.

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada enjoint le gouvernement du Canada de :

- s'assurer que le cadre national oblige la présentation annuelle, par chaque ministre responsable de son portefeuille respectif, d'un rapport sur l'état de la prévention de la violence fondée sur le sexe dans les établissements d'enseignement postsecondaire.

**Il est en outre résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à :

- collaborer avec les provinces et les territoires pour élaborer une série de normes nationales de communication sur la VFS dans les EEPS, en appui à l'évolution du cadre national;
- fournisse un financement ciblé aux provinces et aux territoires, aux EEPS et aux associations étudiantes pour améliorer la précision et l'étendue des rapports provinciaux et territoriaux sur la VFS dans les EEPS.

## Jeunes libéraux du Canada

## TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ DANS LES RÉGIONS RURALES DU CANADA (#3245)

**Attendu que** les travailleurs de la santé sont très demandés partout dans le monde;

**Attendu qu'** attirer des professionnels de santé dans les régions nordiques et rurales du Canada est une lutte de tous les instants;

**Il est résolu qu'**un gouvernement libéral crée un programme fédéral visant à augmenter le nombre de travailleurs du secteur médical dans les communautés canadiennes éloignées;

**Il est en outre résolu qu'**un gouvernement libéral collabore avec les gouvernements autochtones, provinciaux et territoriaux en vue d'amener des travailleurs du secteur des soins de santé dans les régions éloignées du Canada à titre de suppléants.

Parti libéral du Canada - Territoires du Nord-Ouest

## SÉCURITÉ DU LOGEMENT AUTOCHTONE (#3212)

**Attendu que** les crises du logement dans les communautés autochtones nordiques, éloignées et accessibles par avion seulement ont mis en lumière le gouffre qui existe entre les conditions de vie des peuples autochtones et celles du reste du Canada;

**Attendu que** le manque d'infrastructure de logement, de services médicaux, d'enseignement, de ressources alimentaires accessibles et renouvelables et de télécommunications en comparaison au reste du Canada continue d'entretenir l'oppression et la discrimination socioéconomique envers les communautés autochtones;

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada presse le gouvernement du Canada de mettre immédiatement au point une stratégie de lutte contre l'itinérance qui permette de bâtir sur-le-champ des logements abordables et sans frais pour les Autochtones et les Canadiens prisonniers de la pauvreté.

**Il est en outre résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à établir un cadre permettant aux communautés des Premières Nations, des Métis et des Inuits d'acquérir des biens immobiliers commerciaux sur des terres à l'extérieur des réserves, qui serviront de logements provisoires pour les patients médicaux autochtones qui se rendent dans de grands centres urbains, afin que ceux-ci ne risquent pas leur santé et leur sécurité.

**Il est en outre résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à investir dans le développement agricole durable et la sécurité alimentaire pour les communautés nordiques, éloignées et accessibles par avion seulement afin de réduire la disparité en ce qui a trait à l'accès à des produits sains et au coût de la vie dans ces communautés.

**Il est en outre résolu que** le Parti libéral du Canada engage le gouvernement du Canada à explorer la possibilité de mettre en œuvre des programmes nationaux permanents qui favorisent la redistribution des aliments et des biens ménagers essentiels en surplus.

### Commission des peuples autochtones

# MAINTIEN DE LA PARTICIPATION DES FEMMES D'ÂGE MÛR À LA POPULATION ACTIVE (#3186)

## Attendu que :

- le pourcentage de femmes ne participant pas à la population active augmente de plus du double entre les 45-54 ans et les 55-64 ans, soit de 17 % à 38 %, et que le pourcentage de femmes travaillant à temps partiel passe quant à lui de 18 % à 26 % entre ces deux catégories d'âge;
- les femmes d'âge mûr quittent le marché du travail tôt pour différentes raisons, dont un manque de soutien pendant la période de la ménopause et la difficulté à concilier leur vie professionnelle et leurs responsabilités de proches aidantes;
- les femmes d'âge mûr actives sur le marché du travail sont souvent victimes de discrimination croisée (âgisme, sexisme et, pour les femmes de couleur, racisme), ce qui fait qu'elles ont du mal à conserver leur emploi ou à en trouver un nouveau;
- les femmes d'âge mûr d'aujourd'hui font partie de la première génération de femmes à avoir fait des études universitaires en plus grand nombre que les hommes et à avoir travaillé constamment pendant leur carrière; leur contribution au capital humain atteint un niveau sans précédent;
- une retraite anticipée contribue à la faible représentation des femmes dans des postes de direction dans les secteurs public et privé, où l'âge moyen d'un cadre supérieur est de 53-54 ans;
- un plus grand nombre de femmes âgées vivent dans la pauvreté au Canada en raison de la retraite anticipée de femmes. En 2015, 16 % des femmes de 65 ans et plus vivaient dans la pauvreté, et 52 % des femmes du même groupe auraient vécu dans la pauvreté s'il n'y avait pas eu les transferts gouvernementaux;

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à :

- charger le ministère des Femmes et de l'Égalité des genres et le ministère de l'Emploi, du Développement de la main-d'œuvre et de l'Inclusion des personnes handicapées d'enquêter sur la faible participation des femmes d'âge mûr à la population active et de proposer des politiques pour régler ce problème.

## Commission libérale féminine nationale

## POLITIQUE NATIONALE INTÉGRÉE SUR L'ITINÉRANCE (#3176)

**Attendu que** l'itinérance est un enjeu qui touche l'ensemble des communautés canadiennes urbaines et rurales;

**Attendu que** l'itinérance peut être liée à la pauvreté, à la maladie mentale, à la pharmacodépendance et à des problèmes graves qui touchent une grande partie de la population canadienne, et particulièrement les membres des Premières Nations et d'autres communautés marginalisées;

**Attendu qu'**il est nécessaire de reconnaître les différences entre les besoins de la personne et ceux des familles lorsque vient le temps de trouver de l'hébergement à court terme, à moyen terme et à long terme;

**Attendu que** les personnes qui vivent dans la rue et qui peuvent ne pas avoir d'adresse fixe ou recourir à des hébergements provisoires ont un besoin pressant de soutien médical, social et autres;

**Attendu que** la responsabilité de traiter les divers aspects de l'itinérance incombe à tous les paliers du gouvernement, que ce soit au niveau fédéral, provincial ou municipal, ou encore des Premières Nations, des Nations métisses et inuites et des peuples autochtones.

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada enjoint le gouvernement du Canada à élaborer une stratégie nationale de lutte contre l'itinérance qui inclut les mesures suivantes :

- établir le palier de gouvernement, l'agence ou l'organisme le plus apte à fournir le soutien nécessaire aux diverses populations itinérantes;
- instaurer un programme de partage de renseignements médicaux et d'autres informations pertinentes entre les services sociaux et de santé qui tient compte de la situation transitoire de la plupart des personnes sans abri;
- élaborer une stratégie intégrée à laquelle participent tous les paliers de gouvernement, agences et organismes pertinents pour fournir aux personnes en situation d'itinérance les services nécessaires en matière d'hébergement, de santé, de finances et autres;
- élaborer une stratégie permettant de sortir du cycle de l'itinérance.

Parti libéral du Canada - Nouvelle-Écosse

## MISE EN PLACE D'UN RÉGIME NATIONAL UNIVERSEL D'ASSURANCE-MÉDICAMENTS (#3123)

**Attendu que** que Canada est le seul pays au monde dont le système universel de santé ne couvre pas les médicaments sur ordonnance en dehors des hôpitaux;

**Attendu que** la *Loi canadienne sur la santé* a pour but de « faciliter un accès satisfaisant aux services de santé, sans obstacle d'ordre financier ou autre », et que les médicaments sont indispensables pour que chaque Canadien ait un droit égal à la santé;

**Attendu que** Santé Canada mentionne que 20 % des Canadiens (environ sept millions de personnes) ont une assurance-médicaments inadéquate ou tout simplement inexistante et doivent payer leurs achats de leur poche, qu'environ un million de Canadiens ont été forcés de réduire les dépenses de leur ménage en nourriture et en chauffage pour payer leurs médicaments, et qu'un ménage sur cinq déclare qu'un membre de sa famille a dû renoncer à un médicament sur ordonnance à cause de son coût au cours de la dernière année;

**Attendu que** l'un des conseils consultatifs de Santé Canada prévoit qu'un régime national d'assurance-médicaments fera diminuer les dépenses du gouvernement et des particuliers en matière de médicaments, qu'en 2027 le montant total des frais de médicaments sans régime d'assurance-médicaments s'élèvera à 51,5 milliards de dollars (dont 23 milliards de dollars seront payés par d'autres régimes publics, 19,8 milliards de dollars le seront par des régimes privés et 8,8 milliards de dollars seront déboursés par les malades eux-mêmes) alors que le montant total des frais de médicaments avec régime d'assurance-médicaments s'élèvera à 46,8 milliards de dollars (dont 2,6 milliards de dollars seront payés par d'autres régimes publics, 3,2 milliards de dollars le seront par des régimes privés et 2,4 milliards de dollars seront déboursés par les malades eux-mêmes).

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada enjoigne le gouvernement du Canada à élaborer une politique nationale qui assure la viabilité équitable et à long terme de l'accès aux médicaments d'ordonnance tout en réduisant le coût des médicaments.

Parti libéral du Canada - Ontario

## EFFETS DE L'IMMIGRATION SUR LE MARCHÉ DE L'IMMOBILIER (#3112)

**Attendu que** le marché de l'immobilier de Terre-Neuve-et-Labrador représente environ 1 % du marché de l'immobilier canadien;

**Attendu que** l'immigration est la solution pour assurer la croissance de la population de la province et que de nombreux immigrants qui acquièrent des propriétés ne recourent pas à un financement hypothécaire;

**Attendu que** des normes nationales de test de résistance ont été établies pour aider à tempérer ou à stabiliser le marché de l'immobilier canadien et pour que les acheteurs ne soient pas surendettés advenant une hausse des taux d'intérêt hypothécaires;

**Il est résolu que** Terre-Neuve-et-Labrador puisse accueillir sa juste part d'immigrants en fonction de sa population, soit 4 000 immigrants par année, et qu'un plan de rétention à long terme soit établi. Un plus grand nombre d'immigrants contribuerait à compenser la décroissance de la population et à corriger naturellement les lacunes du marché de l'immobilier dans la province.

**Parti libéral du Canada - Terre-Neuve-et-Labrador**



## RELANCE DE L'ÉCONOMIE À LA SUITE DE LA PANDÉMIE (#3109)

**Attendu que** la COVID-19 a porté un dur coup à l'économie canadienne;

**Attendu que** les mesures mises en place portent principalement sur les soins de santé, les finances et l'économie afin de soutenir la population et les entreprises canadiennes;

**Attendu que** le Canada a dû atténuer les risques pour la santé en raison du manque d'accès à de l'équipement de protection personnelle, à des fournitures médicales et à des données éclairées;

**Attendu que** nous ne savons pas jusqu'à quand durera la pandémie et quels seront les effets de celle-ci sur les échanges commerciaux mondiaux essentiels, sur les chaînes d'approvisionnement, sur les entreprises, sur le comportement des consommateurs et sur la confiance des investisseurs;

**Attendu que** la COVID-19 offre au Canada une occasion d'adopter une approche visant à atteindre une plus grande autosuffisance et à passer à une économie plus propre et plus concurrentielle;

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à :

- réévaluer ses mesures de sécurité et restructurer ses chaînes d'approvisionnement et son savoir-faire en matière de fournitures médicales et essentielles, d'équipement, d'aliments et de médicaments afin d'atteindre l'autosuffisance nationale;
- établir un plan comprenant des mesures réglementaires, fiscales et financières pour que l'économie canadienne offre une plus grande égalité des chances aux Canadiens;
- diversifier les ressources naturelles, les connaissances technologiques et le savoir-faire manufacturier du Canada afin de bâtir une économie plus verte;
- veiller à ce que les investissements publics et privés facilitent la recherche et la mise en place de solutions innovatrices;
- veiller à ce que les programmes fédéraux offrent des occasions de partenariat pour favoriser l'éducation, la recherche, l'innovation et les progrès technologiques.

**Parti libéral du Canada - Québec**

## SÉCURISER L'APPROVISIONNEMENT ALIMENTAIRE (#3106)

**Attendu que** les systèmes d'approvisionnement alimentaire locaux assurent la sécurité alimentaire d'une région;

**Attendu que** les frontières provinciales et internationales peuvent être fermées à cause de conditions météorologiques exceptionnelles ou pour des raisons de sécurité publique;

**Attendu que** les agriculteurs doivent gagner équitablement leur vie;

**Attendu que** le Canada doit maintenir une capacité de transformation des aliments à une échelle adéquate partout au pays pour que les producteurs et consommateurs puissent être servis par le biais des marchés locaux et régionaux.

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à mettre au point une politique de sécurité alimentaire et de contrôle de la capacité de transformation des aliments à l'échelon local et régional.

**Parti libéral du Canada - Île-du-Prince-Édouard**

## AMÉLIORATION DE L'INFRASTRUCTURE INTERNET (#3103)

**Attendu que** seulement 41 % des communautés rurales ont accès à Internet à large bande à 50/10 Mb/s, alors que la moyenne canadienne est de 86 %;

**Attendu que** 30 % des internautes canadiens qui sont employés déclarent que leurs employeurs attendent d'eux qu'ils soient connectés à Internet en dehors des heures de travail habituelles;

**Attendu que**, pour les entreprises rurales, la communication et le cybercommerce sont injustement touchés par l'impossibilité d'accéder à Internet;

**Attendu que** le nombre de Canadiens qui travaillent à domicile a considérablement augmenté au cours des derniers mois;

**Attendu que** les étudiants comptent de plus en plus sur l'accès à des ressources en ligne pour mener à bien leurs projets en dehors des heures de cours habituelles.

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada enjoint le gouvernement du Canada à :

- investir dans un meilleur accès à Internet haute vitesse dans les régions rurales et éloignées du Canada;
- créer un avantage fiscal pour les Canadiens qui doivent dépenser des sommes exorbitantes pour accéder à Internet haute vitesse;
- collaborer avec les fournisseurs de services Internet privés pour lancer des initiatives « à service égal, prix égal ».

**Parti libéral du Canada - Île-du-Prince-Édouard**

# PROTÉGER LES DÉNONCIATEURS CONTRE LES REPRÉSAILLES (#3100)

## **Attendu que :**

- les dénonciateurs fournissent des défenses puissantes et des garanties contre les actes répréhensibles politiques et financiers, sans lesquels il n'y a pas de limite aux dommages qui peuvent être causés par l'incompétence ou la corruption, à la recherche d'argent et de pouvoir;
- sans une solide protection des dénonciateurs, les secteurs public et privé se voient refuser une source principale d'informations sur les actes répréhensibles tels que la négligence, la fraude, la désinformation et d'autres formes de faute;
- la législation fédérale actuelle, largement symbolique, est inefficace et se concentre principalement sur les employés du gouvernement, ignorant presque entièrement le secteur privé;
- la plupart des travailleurs au Canada n'ont aucune protection légale s'ils révèlent des actes répréhensibles et sont à haut risque de représailles;
- parmi les dénonciateurs qui ont osé dénoncer les scandales de santé, environnementaux, financiers, de surveillance et de corruption au Canada, plusieurs femmes ont payé le prix fort pour leur courage et leur intégrité;
- selon le Government Accountability Project, le Canada est le seul des 60 pays qu'il a examinés à ne pas satisfaire à chacun des 20 critères que cet organisme sans but lucratif utilise pour juger des protections.

**Attendu que** l'Union européenne devient le porte-étendard de la protection des dénonciateurs, ayant adopté une directive que tous les pays membres doivent mettre en œuvre d'ici le 17 décembre 2021.

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à suivre l'exemple de la Directive de l'Union européenne sur la protection des dénonciateurs en adoptant une loi pour protéger les dénonciateurs qui comprend :

- procédure régulière garantie;
- assistance légale;
- protection contre la responsabilité pénale ou civile en cas de violation des accords de non-divulgence et d'obtention de preuves;
- renverser le fardeau de la preuve en matière de représailles, en exigeant des employeurs qu'ils prouvent qu'une action contre un dénonciateur n'était pas une mesure de représailles.

## **Commission libérale féminine**

# NOUVEL ACCORD VERT DU CANADA (#3081)

## Attendu que :

- un climat changeant menace la vie humaine, les communautés saines et les infrastructures essentielles;
- un réchauffement de plus de deux degrés augmentera considérablement le risque de maladies, d'insécurité alimentaire et hydrique, d'incendies, de dommages aux propriétés côtières, de perte de biodiversité et de conditions météorologiques extrêmes, y compris de vagues de chaleur, de sécheresses et d'inondations;
- l'incidence économique sur le Canada pourrait atteindre 43 milliards de dollars par année d'ici 2050;
- l'activité humaine est la principale cause des changements climatiques;
- l'augmentation de la température mondiale doit être maintenue à moins de 1,5 degré pour éviter les répercussions les plus graves des changements climatiques, ce qui requiert des émissions nettes nulles d'ici 2050.

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à mettre en œuvre un nouvel accord vert pour :

- réduire à néant les émissions nettes d'ici 2050 grâce à une transition juste et équitable;
- assurer la sécurité de tous les Canadiens : air et eau propres, résilience climatique et communautaire, alimentation saine, accès à la nature et environnement durable;
- créer des emplois et assurer la prospérité et la sécurité économiques de tous les Canadiens;
- investir de façon durable dans l'infrastructure et l'industrie canadiennes;
- promouvoir la justice et l'équité en mettant fin à l'oppression historique des peuples autochtones, des communautés de couleur, des communautés désindustrialisées, des communautés rurales dépeuplées, des pauvres, des travailleurs à faible revenu, des femmes, des personnes âgées, des personnes sans logement, des personnes handicapées et des jeunes en veillant à ce que cela ne se reproduise pas à l'avenir et en effectuant les réparations nécessaires.

**Il est en outre résolu que** le nouvel accord vert soit mis en œuvre immédiatement et soit achevé en moins d'un an par le biais d'une mobilisation nationale de dix ans, mise sur pied par le biais d'un processus de consultation urgent, transparent et inclusif, impliquant des communautés vulnérables et de première ligne, des syndicats, des coopératives de travailleurs, des organisations de la société civile, des universités et des entreprises.

## Parti libéral du Canada - Colombie-Britannique

# METTRE FIN AU RACISME SYSTÉMIQUE DANS LES SERVICES DE POLICE, LE SYSTÈME DE JUSTICE ET LE SYSTÈME CORRECTIONNEL DU CANADA (#3078)

**Attendu que** les Autochtones sont surreprésentés dans la population carcérale du Canada (plus de 30 % aujourd'hui, contre 17 % en 2000), malgré le fait qu'ils représentent 5 % de la population canadienne; que les femmes autochtones, à 42 %, sont surreprésentées par rapport à la population carcérale féminine; et que les jeunes autochtones sont surreprésentés dans les placements sous garde (48 %) et dans les programmes de surveillance au sein de la collectivité (39 %);

**Attendu que** les Noirs sont surreprésentés dans la population carcérale du Canada (8,6 %), malgré le fait qu'ils représentent 3 % de la population canadienne;

**Attendu qu'**il y a un manque de données sur les autres personnes de couleur (p. ex. originaires d'Asie du Sud, du Moyen-Orient, d'Amérique latine, etc.) dans les services de police, le système de justice et le système correctionnel;

**Attendu que** les préjugés systémiques, y compris le racisme, l'utilisation du profilage et les pratiques de contrôle d'identité dans la rue par la police ont contribué à la surreprésentation des personnes autochtones, noires et de couleur (PANDC) dans les systèmes judiciaire et correctionnel;

**Attendu qu'**il existe de nombreuses études et rapports exigeant un changement systémique, y compris, sans s'y limiter, le Rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones de 1996, les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, le rapport sur les FFADA et le rapport du groupe de travail d'experts des Nations Unies sur les personnes d'origine africaine au Canada.

**Attendu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement fédéral à :

- diriger la collecte et la gestion des données désagrégées selon la race, la couleur, le sexe, l'origine ethnique, l'origine nationale, l'appartenance à la communauté des LGBTQ2+ et les autres identités afin de déterminer l'existence de biais systémiques, y compris de racisme, et de cerner les domaines où ils existent, afin de les traiter en conséquence;
- interdire le contrôle de l'identité et le profilage racial par la GRC en travaillant avec tous les territoires de compétence pour mettre fin à cette pratique à l'échelle nationale, en associant le financement continu à la conformité;
- mettre en œuvre les recommandations de longue date liées au changement systémique.

Parti libéral du Canada - Colombie-Britannique

## DISPOSITIONS PLUS STRICTES POUR PROTÉGER LES PENSIONS DES EMPLOYÉS EN CAS DE FAILLITE DE L'EMPLOYEUR (#3051)

**Attendu que** les employés qui cotisent pendant des années au régime de retraite de leur employeur, dont ils dépendent pour leur retraite, devraient avoir l'assurance que leurs pensions sont protégées;

**Attendu que** la loi actuelle permet aux cadres de recevoir d'énormes indemnités de départ et aux créanciers de récupérer leurs investissements, tandis que les retraités ne reçoivent que ce qu'il reste;

**Attendu que** les pensions constituent un salaire différé auquel les employés ont cotisé et envers lequel les entreprises ont une obligation, et que par conséquent notre gouvernement devrait les protéger plutôt que de favoriser les profits des cadres et des actionnaires;

**Attendu qu'** au cours des dix dernières années, de nombreuses entreprises canadiennes ont fait faillite et que leurs employés se sont retrouvés avec des pensions considérablement réduites;

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à établir un régime d'assurance-retraite financé par les employeurs assurant la totalité de leur obligation liée à leur régime de retraite;

**Il est en outre résolu que** la législation sur l'insolvabilité soit modifiée (plus précisément la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* et la *Loi sur la faillite et l'insolvabilité*) de manière à étendre la super-priorité aux obligations non capitalisées des régimes de retraite afin que les retraités soient payés avant les créanciers si l'entreprise fait faillite;

**Il est en outre résolu que** le gouvernement du Canada exige des entreprises qu'elles maintiennent continuellement leurs obligations relatives aux régimes de retraite entièrement capitalisées. Advenant que les obligations deviennent sous-capitalisées en raison d'un déclin soudain ou grave des conditions économiques, le gouvernement pourrait, s'il juge qu'il est raisonnable de le faire, accorder à l'entreprise une période de grâce d'un ou deux ans pour que celle-ci puisse revenir à un régime de retraite entièrement capitalisé.

### Commission des aînés libéraux

## LOGEMENTS LOCATIFS ABORDABLES POUR LES ÂNÉS VULNÉRABLES (#3045)

**Attendu que** des centaines de milliers de personnes âgées du Canada n'ont pas de chez eux;

**Attendu que** les aînés canadiens vulnérables sont souvent obligés de choisir entre le logement, la nourriture ou les médicaments;

**Attendu que** le droit fondamental de la personne à un domicile adéquat n'est pas accessible pour de nombreux aînés en raison du coût qui y est associé;

**Attendu que** les aînés vulnérables à faible revenu ont besoin d'un soutien financier pour obtenir un logement adéquat;

**Attendu que** la plupart des personnes âgées préfèrent continuer de vivre de façon autonome et vieillir à la maison;

**Attendu que** les communautés socialement intégrées développent de meilleurs résultats en matière de bien-être social qui, à leur tour, peuvent réduire le fardeau sur les systèmes de santé et de bien-être du Canada;

**Attendu que** des organismes communautaires sans but lucratif possèdent l'expérience et les ressources humaines nécessaires pour trouver, pour gérer et pour augmenter le nombre de logements locatifs abordables afin de répondre aux besoins des aînés vulnérables;

**Attendu que** le soutien financier et le financement du gouvernement fédéral sont essentiels pour offrir des logements locatifs abordables aux aînés vulnérables.

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à inclure dans la Stratégie nationale sur le logement des dispositions particulières pour les aînés vulnérables, notamment des fonds désignés à l'intention d'organismes communautaires sans but lucratif afin que ceux-ci facilitent l'augmentation du nombre de logements locatifs abordables pour répondre aux besoins des aînés canadiens vulnérables en matière de logement tout en apportant du soutien aux municipalités locales pour qu'elles mettent à leur disposition de tels logements.

### Commission des aînés libéraux



## L'AVENIR SOCIAL, ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL (#3037)

**Attendu que** l'histoire humaine est remplie d'innovations technologiques positives et négatives pour l'avenir de l'humanité et que nous connaissons aujourd'hui;

**Attendu que** les scientifiques sont des êtres humains avec leurs qualités et leurs défauts;

**Attendu que** les innovations qui représentent un véritable progrès positif représentent également une priorité pour l'avenir de la société;

**Attendu que** Attendu que les innovations, progrès sociaux et économiques positifs répondent à des défis qui sont liés aux informations de références véritables et complètes.

**Attendu que** l'avenir de la société canadienne est relié à son entière participation volontaire aux changements positifs;

**Attendu que** le premier principe de la science est : rien ne se perd et rien ne se crée;

**Il est résolu que** le gouvernement issu du Parti libéral du Canada :

- établisse de toute urgence un comité permanent national d'évaluation scientifique pour identifier de façon systématique et complète l'impact des produits de consommation et des habitudes humaines sur le plan des polluants et principalement les GES et l'efficacité énergétique réelle;
- voie à ce que cette procédure constructive et positive de référence honnête progresse dans le temps et nous permette de fournir une information complète et de qualité qui favorisera les innovations positives et identifiera les meilleures solutions;
- fasse que cette information soit accessible au public afin que l'ensemble de la société puisse participer au progrès et au changement.

**Parti libéral du Canada - Québec**

## PLUS D'ARGENT DANS LES POCHEs DES AÎNÉS (#3031)

**Attendu que** que plus de la moitié des aînés sont dans des situations financières précaires et dépendent de leur pension de vieillesse pour subvenir à leurs besoins essentiels.

**Attendu qu'**au-delà des besoins essentiels, si une dépense nécessaire survient, par exemple pour des lunettes, des réparations dentaires ou un appareil auditif, il est souvent impossible pour eux d'avoir recours à des économies.

**Attendu que** selon le Réseau FADOC, un bénéficiaire de la Sécurité de vieillesse et du Supplément de revenu garanti empoche un revenu annuel de près de 18 000 \$, ce qui est à peine suffisant pour couvrir ses besoins essentiels.

**Attendu que** pour sortir de la pauvreté les plus de 40 % de gens qui dépendent de la Sécurité de vieillesse et du Supplément de revenu garanti et reconnaître qu'ils ont dû surmonter plusieurs épreuves;

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada, qui avait promis de bonifier de 10 % les prestations de la Sécurité de vieillesse pour les aînés de 75 ans ou plus, de modifier l'âge d'admissibilité à 70 ans et plus.

**Parti libéral du Canada - Québec**

## REMÉDIER À L'INÉGALITÉ DES FORTUNES PAR LE BIAIS DE LA FISCALITÉ (#3023)

**Attendu que**, selon Statistique Canada, la proportion de la richesse des familles canadiennes par quintile est la suivante : 80 à 100 % possèdent 67 % de la richesse, 60 à 80 % en possèdent 21 %, 40 à 60 % en possèdent 9 %, 20 à 40 % en possèdent 2 % et 0 à 20 % en possèdent 0 %;

**Attendu que** de 1982 à 2015, la richesse du 1 % des familles les plus riches a augmenté de 878 %, alors qu'elle a chuté de 29 % pour les 50 % des familles les moins nanties;

**Attendu que** des impôts n'ont jamais été payés sur toute augmentation de la valeur des actions;

**Attendu que** lorsque des actions sont vendues, seulement 50 % de l'augmentation de leur valeur est imposée en tant que gains en capital;

**Attendu qu'** il n'y a pas d'impôt sur les héritages au Canada, même pour les milliardaires;

**Attendu que** l'impôt sur le revenu des sociétés a diminué depuis 1960, soit 40 % jusqu'à l'an 2000 et 16 % depuis;

**Attendu que** pendant les années 1960, 50 % de tous les revenus du gouvernement provenaient de grandes entreprises, alors que la plupart des revenus proviennent maintenant de petites entreprises et de salaires;

**Attendu que** les 67 % des familles les moins nanties ne possèdent que 11 % de la richesse.

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à réviser la fiscalité afin d'ajouter un impôt sur les héritages pour tous les actifs dont la valeur est de plus de deux millions de dollars et de réduire progressivement l'exemption de l'impôt sur les gains en capital à 0 % en l'abaissant d'abord à 40 %, puis en la diminuant de 2 % par année;

**Il est en outre résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à établir une stratégie de coordination avec les autres pays du G20 pour permettre l'imposition des fortunes.

### Parti libéral du Canada - Ontario

## REVENU GARANTI POUR LES FAMILLES AUX PRISES AVEC UNE INCAPACITÉ (#3005)

**Attendu que** le gouvernement du Canada a pris des mesures pour lutter contre la pauvreté partout au pays en versant plus d'argent aux familles par le biais de l'Allocation canadienne pour enfants et en bonifiant le Supplément de revenu garanti;

**Attendu que** près d'un Canadien sur dix – dont plus de 622 000 enfants – vit encore dans la pauvreté;

**Attendu que** le nombre de Canadiens en situation de pauvreté et faisant face à des difficultés a augmenté de façon importante en raison de la COVID-19;

**Attendu que** les personnes ayant une incapacité représentent une part importante des Canadiens en situation de pauvreté;

**Attendu que** de nombreuses familles ayant à charge une ou plusieurs personnes aux prises avec une incapacité ne disposent pas d'un revenu nécessaire pour répondre aux besoins de leurs enfants;

**Attendu qu'** en 2014, les personnes ayant une incapacité représentaient près de 20 % de la population âgée de 25 à 64 ans et que de ce nombre, 23 % avaient un faible revenu, par rapport à 9 % pour les personnes n'ayant pas une incapacité.

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à offrir un revenu de base pour soutenir le travail et les initiatives menés dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté et à fournir aux familles aux prises avec des incapacités un revenu suffisant pour subvenir à leurs besoins de base;

**Il est en outre résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à instaurer un impôt négatif afin de garantir un revenu de base;

**Il est en outre résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à intervenir dans ce champ de compétence provinciale, comme il l'a fait pour l'assurance maladie universelle;

**Il est en outre résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à égaler chaque dollar versé par les provinces et les territoires, jusqu'à concurrence de 2 500 dollars, en guise de revenu garanti pour les personnes gravement handicapées.

Parti libéral du Canada - Alberta

## ANNULATION DES PRÊTS ÉTUDIANTS EN ÉCHANGE DE TRAVAIL BÉNÉVOLE (#2997)

**Attendu que** l'éducation postsecondaire est un préalable à la participation de la population active du Canada;

**Attendu que** le niveau d'endettement des étudiants canadiens de niveau postsecondaire augmente et que les diplômés ont de la difficulté à trouver un bon emploi dans leur domaine de compétence;

**Attendu que** un niveau d'endettement étudiant élevé affecte la santé mentale et nuit à la capacité des nouveaux diplômés à participer à l'économie et à atteindre une stabilité financière;

**Attendu que** le gouvernement fédéral a annulé 174 millions de dollars de prêts étudiants impayés en 2017 seulement;

**Attendu que** la société canadienne est composée de nombreuses personnes vulnérables et qu'un grand nombre d'organismes, comme des œuvres de bienfaisance, des groupes communautaires et des ONG, leur fournissent des services;

**Attendu que** ces organismes pourraient tirer parti de services de diplômés qualifiés, notamment d'aide juridique, de tutorat auprès d'enfants ayant des besoins particuliers, de services de comptabilité pour les ONG, ainsi que de services médicaux et dentaires pour les itinérants et d'autres populations à risque;

**Attendu que** ce genre de travail bénévole offrirait aux diplômés une expérience de travail utile, des occasions de réseautage et la possibilité de servir leur communauté.

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à mettre en œuvre un programme d'annulation des prêts d'études postsecondaires en échange de travail bénévole dans les domaines de spécialisation des diplômés participants. Ce programme prévoirait que le crédit pour travail bénévole soit appliqué à la dette étudiante à telles conditions qui paraissent appropriées à la suite d'un examen approfondi.

Parti libéral du Canada - Alberta

## TRAITER LES OBSTACLES SYSTÉMIQUES : DIVERSITÉ ET INCLUSION (#2991)

**Attendu que** des obstacles systémiques sont présents dans plusieurs dimensions de la société canadienne – formation et éducation, accès aux soins de santé à un logement, etc. – et réduisent l'égalité des chances pour bon nombre de Canadiens, en plus de certains aspects du racisme qui font que tous n'ont pas les mêmes chances, et que tous les Canadiens sont perdants lorsque l'égalité des chances n'existe pas;

**Attendu que** l'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) du gouvernement définit clairement la portée et l'incidence de l'équité au Canada;

**Attendu qu'** il n'existe pas de comité de surveillance national pour veiller à ce que toutes les personnes soient traitées équitablement et aient accès à des chances égales.

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à établir un comité national de surveillance se composant de représentants dans chaque province et territoire afin de veiller à ce que tous les gens aient un accès équitable à tous les aspects de la société canadienne, car la représentation démographique devrait refléter et représenter les différentes identités croisées au sein de la société canadienne. Ce comité de surveillance devrait travailler en étroite collaboration avec les organismes de réglementation et d'attribution des permis pour s'assurer qu'il n'y a AUCUN obstacle à l'accès au logement, aux soins de santé, à l'éducation et à la formation.

**Il est en outre résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à veiller à ce que tous les Canadiens soient soutenus et ne soient pas soumis à des obstacles systémiques liés au statut d'Autochtone, aux origines ethniques, au genre, à la race, à la religion, au statut d'immigrant, à la situation d'emploi, au statut d'Autochtone et à toute autre dimension de l'identité définie dans les documents de l'ACS+.

**Il est en outre résolu que** le Parti libéral du Canada exhorte le gouvernement du Canada à veiller à ce que tous les gens adhèrent aux valeurs canadiennes d'égalité.

### Parti libéral du Canada - Alberta

## RÉSEAU ÉLECTRIQUE INTERPROVINCIAL (#2969)

**Attendu que** Manitoba Hydro possède de vastes installations et la capacité de répondre aux besoins en électricité du nord-ouest de l'Ontario, de la Saskatchewan et de l'Alberta;

**Attendu que** les besoins actuels et prévus sont comblés par des installations à faible rendement et émettrices de carbone;

**Attendu que** le gouvernement a manifesté son intérêt à réduire la dépendance du Nord aux carburants à faible rendement qui émettent du carbone;

**Attendu que** Manitoba Hydro offre une option rentable, écologique et sensible aux changements climatiques qui répond à ces besoins;

**Attendu que** la majeure partie de l'actuelle production excédentaire du Canada est vendue aux États-Unis à des prix inférieurs à la valeur marchande et qu'il serait difficile de modifier cette entente si le Canada connaissait une pénurie d'énergie;

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada encourage le gouvernement du Canada à :

- faciliter et à soutenir les négociations et le financement en vue de l'établissement d'un réseau électrique interprovincial dans le Nord;
- établir un organisme de développement durable pour assurer une alimentation électrique durable dans toutes les régions du Canada.

**Parti libéral du Canada - Manitoba**

## PROMOTION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIE DE REMPLACEMENT (#2968)

**Attendu que** le crédit d'impôt de 30 % à l'investissement dans les technologies de l'énergie solaire et autres énergies renouvelables, et le crédit d'impôt de 2,3 cents par kilowatt-heure à la production d'énergie éolienne, conjointement aux incitatifs des États, ont provoqué un essor de 300 % de l'énergie éolienne et de 123 % de l'industrie solaire au cours des dix dernières années aux États-Unis;

**Attendu qu'**un investissement majeur dans les énergies renouvelables, stimulé par des incitatifs fiscaux, contribue à la croissance de l'économie et crée des emplois sans augmenter l'empreinte carbone (chaque million de dollars investis dans l'énergie renouvelable crée 17 emplois comparativement à cinq pour un investissement dans les combustibles fossiles);

**Attendu que** les incitatifs fiscaux visant à amener les sociétés canadiennes à investir une partie de leur fonds dormant de 600 millions de dollars (32 % du PIB) dans l'énergie propre seraient rapidement récupérés par des gains fiscaux dans le secteur de l'énergie propre;

**Attendu que** les incitatifs fiscaux offerts aux sociétés donnent plus de stabilité et de durabilité aux industries en croissance que les crédits d'impôt individuels et que les mesures incitatives d'installation qui sont maintenant offertes à petite échelle par des sociétés hydro-électriques et des gouvernements provinciaux (Régie de l'hydro-électricité du Manitoba), l'utilisation conjointe des deux méthodes, comme on le voit dans de nombreux États des États-Unis, est susceptible d'avoir des répercussions considérables sur une industrie;

**Attendu que** la production d'énergie décentralisée est moins dommageable pour l'environnement, coûte moins cher en transport et est moins vulnérable lors de catastrophes naturelles;

**Il est résolu que** le Parti libéral du Canada encourage le gouvernement du Canada à :

- élaborer un programme canadien d'incitatifs fiscaux visant à stimuler de grandes sociétés à investir dans le développement des ressources renouvelables au Canada;
- élargir les crédits d'impôt provinciaux existants accordés aux installations géothermiques pour y inclure le développement de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire et de la biomasse;
- mettre au point un mécanisme permettant aux producteurs d'énergie de remplacement de vendre de l'énergie excédentaire aux autorités provinciales locales.

### Parti libéral du Canada - Manitoba